



**MAIRIE**  
**AUFFREVILLE-BRASSEUIL**  
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 26 avril 2013**

Sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire,  
**Étaient présents** : Mrs Bellali, Douarre, Jam, Legrand, Le Maner, Mathieu, Pratico,  
Mmes Deseine, Paulet.

**Absents excusés** : Mr Jean (procuration à Mr Jam), Mr Legrain (procuration à Mme  
Paulet), Mme Tcherkès (procuration à Mr Douarre).

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Claude Legrand.

☆☆☆☆☆

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**- A ÉMIS un avis favorable à :**

- L'accord local pour la représentativité des communes au Conseil Communautaire tel qu'adopté par la CAMY, à savoir :

moins de 1 500 habitants	1 siège
de 1 500 à 2999 habitants	2 sièges
de 3 000 à 4 999 habitants	3 sièges
de 5 000 à 9 999 habitants	4 sièges
de 10 000 à 29 999 habitants	12 sièges
à partir de 30 000 habitants	27 sièges

- Au projet de Schéma Directeur de la Région Ile de France assorti des mêmes réserves formulées par la CAMY.

**- AUTORISE Monsieur le Maire à signer :**

- L'avenant à la convention avec la CAMY pour le reversement d'une partie de la taxe d'aménagement (ex taxe locale d'équipement).
- La convention pour la participation par enfant à l'école maternelle de Vert fixée pour l'année scolaire 2012/2013 à 520 €.

☆☆☆☆☆

**SYNDICAT RIVIERE VAUCOULEURS AVAL**

Faisant suite à l'entrée des communes de Villette et de Rosay dans la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) qui a la compétence « rivière » il a été soumis au Syndicat le retrait de ces deux communes. Le comité syndical du 12 avril 2013 s'est prononcé contre ces retraits.

Des précisions devront être demandées à la Préfecture quant à cette décision puisque la commune de Septeuil n'avait pas eu, à l'époque de son adhésion à la CCPH, le choix de rester au syndicat de la rivière et son retrait avait été prononcé.

Il aurait été souhaitable dans une logique tant en termes d'efficacité que de mutualisation de frais publics que les communes de Mantes-La-Ville, Auffreville-Brasseuil et Vert puissent souscrire par convention un rattachement à la CCPH pour la compétence rivière, qui générerait dans sa globalité l'ensemble du parcours assurant une cohérence de gestion et non l'inverse.

Monsieur le Maire consultera les Maires de Mantes-La-Ville et de Vert pour recueillir leur avis sur ce sujet.

## **Le Conseil Municipal a été informé :**

### **DÉPLACEMENT DES LIMITES D'AGGLOMÉRATION**

L'arrêté du Maire relatif au déplacement des limites d'agglomération sur la route départementale a été pris le 19/04/2013 afin de permettre le remplacement par le Conseil Général de l'abri bus d'Auffreville ainsi que sa mise en accessibilité. Le Conseil Général est en attente de signature de son arrêté pour les limites hors agglomération. Les signalisations et panneaux seront apposés pour l'été.

### **NOM DE L'ÉCOLE**

10 coupons réponse ont été réceptionnés sur 270 questionnaires distribués. Une proposition a recueilli l'unanimité de l'assemblée. Le nom de l'école sera dévoilé lors de la distribution des prix.

### **TRAVAUX DE RUISSELLEMENT**

Le cabinet EGIS EAU sera en charge de l'exécution des travaux de remplacement de canalisations dans les rues des fermes, des gains et de la haie boulland. Des relevés topographiques ont été récemment réalisés pour permettre l'établissement des plans d'exécution aux normes désormais imposées.

### **CONSULTATIONS EN COURS**

- mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux sur les retenues de talus de la route départementale entre le n°100 au n°84.
- contrat entretien annuel des espaces verts.

### **DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ DES VOIRIES**

A partir de mi-mai, un cabinet spécialisé retenu par la CAMY effectuera des relevés dans toutes les rues de la commune. Une information sera distribuée pour prévenir les administrés que ces agents pourront être habillés de façon surprenante.

### **MURS DE PIERRES**

L'architecte des bâtiments de France a été sollicité pour obtenir l'avis nécessaire au dépôt d'un dossier de subvention pour la restauration des murs de pierres de l'entrée du village formant le mur d'enceinte de la salle communale.

### **BANQUET DES AINÉS**

Il aura lieu le samedi 30/11/2013 à la salle communale.